

Le 28 octobre 2020

HA+RO SUR LE REPOS DES ICNA



Instrumentaliser une crise sanitaire sans précédent pour s'attaquer au temps de repos des contrôleurs, telle aura été la seule mission de la DSNA au cours des 5 derniers mois.

Le CT DSNA de ce jour l'a confirmé, cette dernière choisit l'attaque frontale et ce alors que les inquiétudes sanitaires se rapprochent de leur paroxysme.

UN DISPOSITIF D'EXCEPTION SANITAIRE... QUI DOIT LE RESTER

C'est l'avis unanime des organisations syndicales, le dispositif des Réserves Opérationnelles, mécanisme mis en place au pic de la crise sanitaire, pour assurer la continuité du service public de navigation aérienne, doit demeurer un dispositif d'exception réservé aux situations de crise.

Plutôt que de se consacrer aux multiples chantiers en cours, la DSNA, désœuvrée depuis le printemps, fait le choix machiavélique de détourner un dispositif conçu initialement pour répondre à une priorité nationale à des fins de réforme RH, au travers d'un compte temps pour rogner les repos des contrôleurs.

INACCEPTABLE pour l'ensemble des syndicats qui ont voté CONTRE et ont dénoncé ce procédé abject.

UNE CONCERTATION FACTICE, TÉMOIN D'UN DÉSORDRE AU SEIN DE LA DSNA

Quand une DSNA est capable de se féliciter par communiqué —avant même un passage formel dans les instances de dialogue social adéquates— d'avoir réalisé une « concertation » satisfaisante, passant sous silence les oppositions fermes des organisations représentatives de ces dernières semaines, c'est que le mal qui ronge notre direction est profond et que la fracture s'apprête à gangrener durablement le fonctionnement du premier prestataire européen.

VERS UNE NOUVELLE CRISE

Alors que la crise sanitaire semble s'approcher d'un nouveau pic, « que la deuxième ligne » risque à nouveau d'être sollicitée afin d'assurer la continuité d'un service vital au pays, **l'attaque frontale menée par la DSNA à l'encontre des ICNA et de leurs périodes de repos ne peut que susciter l'incompréhension et l'indignation.**

À l'heure où la situation sanitaire se dégrade, et où précisément les réserves vont s'avérer être une aide précieuse dans le maintien de notre activité, L'UNSA-ICNA exige la suspension *sine die* de son projet, qui aura pour première conséquence de dégrader irrémédiablement l'adhésion des personnels au dispositif initial des réserves opérationnelles sanitaires avant qu'il soit dévoyé : celui qui protège les agents et garantit la continuité du service.



VOTE UNANIME CONTRE LES RÉSERVES OPÉRATIONNELLES

Après un premier CT désastreux, il est encore temps de corriger le tir, de réorienter l'effort sur les chantiers prioritaires et d'éviter d'accroître ce fossé dont la DGAC aurait bien du mal à se sortir au cours des années à venir, au risque de ne plus se montrer en mesure de répondre aux attentes de bon nombre d'acteurs du secteur de l'aérien lors d'une reprise où beaucoup continueront de jouer leur survie.

ICNA, informez-vous, rejoignez-nous

Notre site : www.icna.fr | Nous contacter : unsa@icna.fr

